



**2017/2043(BUD)**

9.6.2017

## **AVIS**

de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs

à l'intention de la commission des budgets

sur le mandat pour le trilogue relatif au projet de budget 2018  
(2017/2043(BUD))

Rapporteur pour avis: Daniel Dalton

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle que le marché commun est un objectif clé en matière de coopération économique et un élément essentiel à la croissance économique dans l'Union;
2. appelle la Commission à allouer le budget nécessaire à la mise en œuvre du marché unique numérique et de l'ensemble des mesures qu'il prévoit;
3. souligne qu'un marché unique fonctionnant bien, qui soit fortement intégré et unifié et offre un environnement équitable aux consommateurs et aux PME, est une condition essentielle au renforcement de la compétitivité de l'Union et demande que des ressources budgétaires suffisantes soient allouées au passage à l'ère numérique et aux processus d'internationalisation et de réindustrialisation de l'industrie européenne et des PME;
4. estime que la politique des consommateurs est une politique horizontale qui a besoin d'allocations budgétaires adéquates; demande à la Commission et aux États membres de tout mettre en œuvre pour éduquer les consommateurs, les sensibiliser davantage et leur donner plus de moyens d'action en ce qui concerne la politique des consommateurs, la sécurité des produits et la surveillance des marchés, en particulier au sein du marché unique numérique, et pour soutenir les intérêts des consommateurs dans les différentes politiques de l'Union;
5. insiste sur le potentiel de croissance considérable de la libre circulation des services, qui est toujours sous-développée au sein du marché unique, et demande que des initiatives soient prises pour dynamiser les échanges transfrontières de services, qui demeurent trop limités dans plusieurs secteurs des services en raison des incertitudes et de la complexité administrative, ainsi que d'un manque de mécanismes de coopération structurés entre les États membres; demande que toute nouvelle initiative vise en particulier à lever ces obstacles;
6. rappelle la nécessité de soutenir la politique douanière de l'Union et souligne que la simplification des procédures douanières et le renforcement effectif des systèmes douaniers sont essentiels pour lutter contre la fraude, la criminalité internationale et stimuler la concurrence; insiste sur le fait qu'une enveloppe budgétaire suffisante est nécessaire pour assurer une mise en œuvre rapide du code des douanes de l'Union (CDU) et pour garantir la mise en place dans les États membres de l'ensemble des systèmes informatiques interopérables que le CDU prévoit;
7. met en évidence le rôle crucial des PME et des microentreprises dans l'économie de l'Union et souligne qu'elles ont besoin: d'un financement efficace pour l'innovation, l'expansion, l'internationalisation et l'accès aux marchés tiers afin d'accroître leur compétitivité à l'échelle internationale; d'un soutien accru dans le processus d'adoption de modèles d'activité de l'économie circulaire; et d'un accompagnement dans le cadre de la transformation numérique de l'économie et pour les aider à tirer un plus grand parti des possibilités qu'elle offre; insiste sur la nécessité d'allouer des dotations budgétaires

appropriées au programme COSME et au réseau Entreprise Europe;

8. souligne l'importance des normes pour la compétitivité du marché de l'Union; insiste sur l'importance de la participation des consommateurs et des autres acteurs concernés au processus de normalisation; rappelle la nécessité d'apporter un financement approprié pour soutenir les activités des organisations européenne de normalisation (OEN);
9. demande le renforcement des instruments du marché unique qui permettent aux consommateurs et aux entreprises de mieux connaître les règles du marché unique et de faire valoir leurs droits, et qui permettent une meilleure coopération entre les autorités nationales compétentes, et souligne, en particulier, qu'il importe de continuer à financer SOLVIT et FIN-NET, ainsi que de fournir un financement suffisant au réseau des Centres européens des consommateurs afin de soutenir sa mission de sensibilisation des citoyens européens aux droits des consommateurs en Europe;
10. encourage la Commission à accroître les financements octroyés dans le cadre du programme Horizon 2020 et de l'EFSI pour améliorer le fonctionnement du marché intérieur et à soutenir les entreprises européennes qui ont pour priorités l'intégration, la création d'emplois, la recherche et l'innovation.
11. souligne que la politique du marché unique doit être une priorité dans le cadre des efforts pour mieux dépenser le budget et que des économies équivalentes devraient être effectuées dans d'autres domaines afin de respecter les engagements en matière de dépenses.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Date de l'adoption</b>	8.6.2017
<b>Résultat du vote final</b>	+: 30 -: 2 0: 0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Dita Charanzová, Carlos Coelho, Anna Maria Corazza Bildt, Daniel Dalton, Nicola Danti, Evelyne Gebhardt, Sergio Gutiérrez Prieto, Robert Jarosław Iwaszkiewicz, Liisa Jaakonsaari, Antonio López-Istúriz White, Morten Løkkegaard, Jiří Pospíšil, Virginie Rozière, Christel Schaldemose, Olga Sehnalová, Igor Šoltes, Ivan Štefanec, Catherine Stihler, Róza Gräfin von Thun und Hohenstein, Mylène Troszczynski, Anneleen Van Bossuyt
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Lucy Anderson, Pascal Arimont, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg, Kaja Kallas, Julia Reda, Marc Tarabella, Lambert van Nistelrooij, Sabine Verheyen
<b>Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final</b>	Georges Bach, Peter Jahr, Markus Pieper

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL  
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>30</b>	<b>+</b>
ALDE	Dita Charanzová, Kaja Kallas, Morten Løkkegaard
ECR	Daniel Dalton, Anneleen Van Bossuyt
PPE	Pascal Arimont, Georges Bach, Carlos Coelho, Anna Maria Corazza Bildt, Peter Jahr, Antonio López-Istúriz White, Markus Pieper, Jiří Pospíšil, Ivan Štefanec, Róza Gräfin von Thun und Hohenstein, Sabine Verheyen, Lambert van Nistelrooij
S&D	Lucy Anderson, Nicola Danti, Evelyne Gebhardt, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg, Sergio Gutiérrez Prieto, Liisa Jaakonsaari, Virginie Rozière, Christel Schaldemose, Olga Sehnalová, Catherine Stihler, Marc Tarabella
VERT/ALE	Julia Reda, Igor Šoltes

<b>2</b>	<b>-</b>
EFDD	Robert Jarosław Iwaszkiewicz
ENF	Mylène Troszczynski

<b>0</b>	<b>0</b>

**Légende des signes utilisés:**

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention